



# Initiative

## pour une éducation équitable

Un groupe apolitique et aconfessionnel composé de spécialistes, de parents concernés et de personnes intéressées issus de dix cantons prépare actuellement une initiative populaire à portée nationale. L'objectif de l'initiative consiste à améliorer la situation des élèves dotés de capacités intellectuelles extrêmement développées (haut potentiel intellectuel, HPI) dans les écoles publiques. Ces enfants et jeunes souffrent par milliers d'une forte sous-stimulation scolaire, ce qui peut avoir des conséquences très graves. Notre initiative vise à y remédier.

Pour le comité d'initiative : Christian Scheuermeyer, co-président, Deitingen (SO)  
Elisabeth Zollinger, co-présidente, Kirchberg (SG)



# Contenu

## 1. Introduction

## 2. Qui sommes-nous ?

## 3. Informations concernant le déroulement :

Financement, calendrier, dons

## 4. Situation de départ

- 4.1. Définition du terme : haut potentiel intellectuel (HPI)
- 4.2. La sous-stimulation scolaire
- 4.3. Répercussions potentielles
- 4.4. Risque de diagnostic erroné

## 5. Proposition de solution

- 5.1. Dispense et cours spéciaux
- 5.2. Organisation
- 5.3. Financement
- 5.4. Formation initiale (et formation continue) pour spécialistes

## 6. Objections et arguments

## 7. Conclusion

## 8. Références bibliographiques

## 9. Données

(mention légale, contact, etc.)



# 1. Introduction

Les élèves présentant un haut potentiel intellectuel (HPI, à partir d'un QI 125, c'est-à-dire les cinq pour cent supérieurs) souffrent d'une grave sous-stimulation dans nos écoles publiques.

Leur développement cognitif a plusieurs années d'avance sur celui des autres enfants. Dans l'enseignement ordinaire, ils doivent souvent attendre que tous les camarades de classe aient compris les explications du corps enseignant (la littérature spécialisée estime ce temps d'attente à environ 50 % de l'enseignement).

Par ailleurs, ils sont généralement contraints de participer à des exercices et des répétitions dont ils n'ont pas vraiment besoin.

Avec le temps, ils courent le risque de perdre leur motivation d'apprentissage et de performance et de développer des symptômes graves.

Une dispense temporaire de l'enseignement ordinaire pour assister à des cours spéciaux (notamment extrascolaires) pourrait donner l'occasion à ces élèves d'avoir accès à un enseignement adapté et de bénéficier de

l'encouragement nécessaire. Les expériences auprès des enfants et des jeunes qui bénéficient déjà de telles offres montrent qu'il y a effectivement des répercussions positives.

Ces mesures permettraient également de soulager le corps enseignant. Il devrait alors moins s'occuper de ces enfants et adolescents qui, en raison de leurs grandes frustrations, perturbent souvent le cours, affichent une attitude récalcitrante très inquiétante ou refusent d'aller à l'école.

## Texte d'initiative pour la Constitution fédérale

La Constitution est modifiée comme suit :

### Art. 62, al. 3<sup>bis</sup>

<sup>3bis</sup> Ils [les cantons] pourvoient à une formation et à un encouragement suffisants pour les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel, au plus tard jusqu'à leur 20e anniversaire.



Plus amples informations sous :  
[www.education-equitable.ch](http://www.education-equitable.ch)

Les membres du comité d'initiative ainsi que d'autres bénévoles sont confrontés depuis de nombreuses années tant sur le plan professionnel que privé aux situations d'enfants et d'adolescents présentant un HPI. Dans notre environnement professionnel, nous avons déjà pu apporter quelques améliorations. Notre objectif consiste désormais à trouver une solution pour toutes les personnes concernées. Voilà pourquoi nous avons décidé de joindre nos forces afin d'aborder le problème sur le plan politique à échelle nationale.

## 2. Qui sommes-nous ?



**Irene Aklin**  
Dipl. Lm-Ing. ETH  
Wädenswil ZH



**Anja Aloisi**  
Leiterin Marketing  
Baloise Bank SoBa  
Gerlafingen SO



**Stefan Berner**  
Dipl. El. Ing. ETH  
Bern BE



**Dr. J.-J. Bertschi**  
Dr.phil. I, Bildungspolitiker  
Mitgründer und langjähriger  
Präsident der Schule Talenta  
Zürich  
Wettswil ZH



**Ania Chumachenco**  
lic. phil. I  
Psychotherapeutin IBP  
Fachpsychologin für Kinder  
und Jugendliche SBAP  
Zürich



**Mark Dettinger**  
Dr. rer. nat.  
Informatiker  
Staufen (bei  
Lenzburg) AG



**Thomas Ditton**  
eidg. dipl.  
Wirtschaftsinformatiker  
Au ZH



**Giovanna Fontana**  
Liz. Phil I  
Fachübersetzerin  
ZHAW  
Zürich



**Maja Grošin**  
lic phil I  
Psychotherapeutin FSP  
Reichenburg SZ



**Giovanni Galli**  
psicologo uni Genève  
specializzato in plusdotazione  
– alto potenziale cognitivo  
membro European Talent  
Support Network (ECHA)  
Minusio TI



**Filizia Gasnakis**  
lic. phil. I, Gymnasiallehrerin,  
Qualitätsbeauftragte  
Forch ZH



**Claudia Hauser**  
CAS Migrationsrecht, Uni BE  
Verwaltungsangestellte  
Heiden AR



**Joëlle Huser**  
Specialist in Gifted  
Education/Coach  
Autorin von  
«Lichtblick für helle Köpfe»  
Zürich



**Claudia Jankech**  
Psychologin (diploma from  
Unige equivalent Master in  
clinical psychology)  
Psychotherapeutin FSP  
Lausanne VD



**Isabella Keller-Koller**  
Begabungsspezialistin  
MAS IBBF  
Zürich



**Viola Mand**  
dipl. Konferenz-  
dolmetscherin  
Birmensdorf ZH



**Markus Ruchti**  
Dipl. Techniker HF  
Informatik  
Bern BE



**Christoph Rüegg**  
Dr.iur.  
Leitende Funktion  
in der öffentlichen  
Verwaltung  
Niederglatt ZH



**Christian Scheuermeyer**  
Dipl. Betriebswirtschafter d.G.  
Deitingen SO



**Susanne Tinguely-Zosso**  
Psychotherapeutin FSP  
Kinder- und Jugendpsych.  
ehemalige Primarlehrerin  
Tafers FR



**Sabine Zeller**  
Begabungspädagogin IFLW  
Geschäftsleitung  
Ostschweizer Forum für  
Hochbegabung OFFH  
Teufen AR



**Elisabeth Zollinger**  
lic phil I, Psychotherapeutin FSP  
Leitung Schweizerisches  
Institut für Hochbegabung  
Autorin von «Tabuthema  
Hochbegabung»  
Kirchberg SG

**En raison des répercussions de la deuxième vague du coronavirus, notre échéancier connaît quelques retards.**

*Le capital de départ ne sera donc certainement pas réuni avant l'été 2021. Ensuite, nous ferons parvenir notre texte d'initiative à la Chancellerie fédérale. Au plus tôt à l'automne/hiver 2021, nous espérons pouvoir commencer à collecter les signatures. Nous disposerons alors d'un an et demi pour le faire et pourrons soumettre les signatures d'ici le printemps/l'été 2023.*

## 3. Informations concernant le déroulement

### Financement

Dans une 1<sup>ère</sup> phase, il nous fallait un capital de départ d'environ 15'000.- CHF pour financer le site Web, les brochures, les frais de port et le marketing en ligne. Les membres du comité d'initiative (y compris le groupe de travail) travaillent à titre gratuit.

Cette somme a pu être levée à l'automne 2020 et toutes les factures ont pu être réglées.

**Pour la 2<sup>e</sup> phase, la phase de démarrage, il nous faut environ 150'000.- CHF pour les opérations suivantes :**

- Impression et envoi de brochures
- Marketing en ligne continu
- Production de clips vidéo en vue d'informer et de sensibiliser le grand public
- Événements et dédommagement des personnes impliquées dans l'organisation et la réalisation de ces événements
- Prestations de service/travaux externes
- Capital de réserve

**Pour la 3<sup>e</sup> phase qui sur 1 an et demi consiste à collecter des signatures, il nous faut environ 250'000.- CHF pour les opérations suivantes :**

- Tous les travaux indiqués pour la phase 2 et qui se poursuivent
- Indemnités aux bénévoles lors de la collecte des signatures
- Indemnités aux bénévoles lors du tri et de l'envoi des formulaires aux communes (en vue de l'authentification)
- Frais de port pour envoyer les formulaires en vue de l'authentification

**Nous vous remercions très sincèrement pour votre soutien sur les plans financier et conceptuel.**

### Calendrier

**Été 2018 :** Premières discussions

**Février 2019 :** Travaux de préparation et de planification concrets pour la fondation de l'association

**Mai 2019 :** Fondation de l'Association pour une éducation équitable et création du comité d'initiative et du groupe de travail

**Août 2019 :** Mise en ligne du site Web (version trilingue) et impression des flyers (version trilingue)

**Ensuite :** Recherche de soutiens (humain et financier)

**Hiver 2019 :** Mise en ligne de Facebook

**Mars à juillet 2020 :** Standby suite à la crise du coronavirus, élaboration et conception de la brochure, travaux internes

**Août 2020 :** Impression de la brochure (version trilingue) en vue de l'obtention de moyens

**Automne 2020 :** Collecte ciblée de fonds auprès des sociétés et des fondations

**Selon toutes prévisions été 2021** (si possible plus tôt) : Dès que le capital de départ de Fr. 150'000.- sera réuni, nous enverrons le texte d'initiative à la Chancellerie fédérale.

En règle générale, il faut attendre deux à trois mois avant d'obtenir l'authentification. Pendant ce temps, la recherche de soutien financier et humain se poursuit.

**Probablement à partir du printemps/été 2022 :** Début de la collection des signatures. Il nous faut 100'000 signatures authentifiées, ce qui devrait nous prendre 18 mois.

**Probablement printemps/été 2023 :** Soumission des 100'000 signatures authentifiées.

# 4. Situation de départ

## 4.1. Définition du terme HPI

Sous le terme « Haut potentiel intellectuel » HPI, nous comprenons un potentiel de capacités cognitives élevées. Les enfants et adolescents présentant un HPI font preuve d'une grande vivacité d'esprit. Généralement, ils comprennent les explications immédiatement et se distinguent par une pensée arborescente, créatrice et novatrice. Ils remettent beaucoup en question, veulent penser plus loin, présentent une bonne capacité de résolution des problèmes et une grande soif de connaissances.

En règle générale, ces enfants et adolescents sont également plus avancés sur le plan émotionnel et social. On ne s'en rend pas toujours compte dans le contexte de la classe, car ces élèves sont souvent en retrait, perturbent le cours ou réagissent avec agressivité.

Cette capacité cognitive élevée constitue à nos yeux un potentiel dont la réalisation ne pourra se faire que si les conditions correspondantes sont réunies. Au même titre que pour le développement de grands talents dans le sport et la musique, il faut disposer de suffisamment de temps, d'espace et d'accompagnement.

Pour éviter les malentendus, nous évitons ici délibérément d'utiliser le terme de « surdoué ».

Il existe en effet différentes acceptions de ce terme : ainsi, le « surdouement » est souvent considéré comme un don particulier dont disposent certaines personnes dans un ou plusieurs domaines (le sport, la musique, les langues, les mathématiques, les échecs, etc.).

Certains estiment qu'on ne peut parler de surdouement qu'à partir du moment où il s'accompagne d'une performance exceptionnelle (on parle ainsi par exemple d'un joueur de tennis surdoué).

D'autres experts définissent le surdouement comme un potentiel extraordinaire de pensée générale (donc une définition similaire à notre terme HPI), en s'appuyant en règle générale sur un quotient intellectuel (QI) d'au moins 130 (percentile 98), même si certains estiment qu'il est donné dès un QI de 125 (percentile 95).

Il existe également différentes acceptions du terme « intelligence » : ainsi on citera notamment « l'intelligence verbolinguistique », « l'intelligence psychomotricienne », « l'intelligence mathématique », ou « l'intelligence sociale ».

La science définit généralement l'intelligence comme la capacité globale de penser. C'est une définition que nous faisons nôtre.

On imagine sans peine à quel point ces définitions différentes de termes peuvent entraîner des malentendus – ceci même chez des spécialistes.

Comme nous l'avons déjà dit : notre cheval de bataille sont les enfants et les jeunes présentant des capacités intellectuelles exceptionnellement élevées. Il n'est pas question de dons particuliers dans certains domaines – même si bien sûr un soutien serait également nécessaire ici.





#### 4.2. La sous-stimulation scolaire

Lorsque des élèves dotés d'une capacité intellectuelle assistent à un cours qui est orienté vers des performances moyennes, il peut en résulter une forte sous-stimulation. Or, cette sous-stimulation est source de stress – surtout si elle dure longtemps, c'est-à-dire des mois, voire des années. Et qui dit stress, dit potentiellement troubles sur le plan psychique et physique.

En l'occurrence : la différence entre « HPI » et « don particulier / surdouement dans certains domaines » est très importante. Lorsqu'un enfant est très doué dans un domaine donné, par exemple sur le plan musical, il se sentira peut-être sous-stimulé dans le cours de musique – mais pas dans toutes les autres matières.

Or, un élève présentant un potentiel intellectuel élevé est généralement sous-stimulé dans toutes les matières.

#### 4.3. Répercussions potentielles d'une sous-stimulation scolaire

Comme le prouvent des études, la motivation d'apprentissage et de performance peut uniquement se développer si des tâches suffisamment difficiles peuvent être résolues avec succès. Dans le cadre de ce processus, le corps libère des hormones qui sont nécessaires pour le développement de la motivation d'apprentissage et de performance.

Le couple de chercheurs Eckerle affirme ainsi : « Le système de récompense du cerveau ne joue pas son rôle pour deux groupes d'enfants : ceux qui sont exceptionnellement doués et ceux qui sont faiblement doués. Il est contourné par l'enseignement basé sur la douance moyenne. »

Voilà pourquoi il est important de soutenir, du moins pour certaines périodes, ces deux groupes à l'aide d'un enseignement adapté.

Les enfants et adolescents ayant subi une sous-stimulation pendant une période prolongée au cours de leur

scolarité peuvent par ailleurs développer des symptômes graves : problèmes d'attention et de concentration, perte de performances, troubles psychosomatiques, peurs, troubles du comportement, humeurs dépressives pouvant aller jusqu'à des pensées suicidaires (parfois constatées chez des enfants de sept ans !), anomalies du comportement jusqu'au refus d'aller à l'école, voire même décrochage scolaire avec séjours dans des établissements spéciaux et des cliniques de jour.

Les cabinets de consultation et de thérapie sont régulièrement confrontés à de telles situations. C'est inadmissible !

Or, si un tel enfant est scolarisé dans une école privée adaptée (avec des classes de taille plus réduite et des unités pédagogiques qui regroupent plusieurs tranches d'âge), ces symptômes disparaissent généralement en l'espace de quelques semaines – sans jamais refaire surface.

En revanche, si la sous-stimulation scolaire persiste depuis un certain temps et que l'enfant a par exemple sombré dans un cycle de sous-performance avec des notes insuffisantes et la perte de toute motivation d'apprentissage, cela peut durer des années avant qu'une amélioration survienne.

#### 4.4. Risque de diagnostic erroné

Malheureusement, même de nos jours, les spécialistes disposent de connaissances insuffisantes quant au haut potentiel intellectuel, à la sous-stimulation scolaire et aux répercussions potentielles.

C'est ainsi que les attitudes et symptômes d'enfants et de jeunes sont souvent mal interprétés. Les conséquences sont des erreurs de diagnostic et des mesures inadaptées.

Par exemple, les symptômes des élèves souffrant de sous-stimulation ressemblent beaucoup à ceux atteints d'ADHS/ADS : inattention, oubli, hyperactivité, rêverie et mauvais résultats scolaires. Comme les spécialistes connaissent le tableau clinique de l'ADHS/ADS, mais en revanche quasiment pas celui de la sous-stimulation

scolaire, le diagnostic est souvent établi par erreur et traité avec la Ritaline et/ou une thérapie de l'apprentissage.

De plus, il existe trop peu de connaissances quant à la haute sensibilité et le ressenti souvent très intense des enfants et adolescents présentant un HPI : bien des éléments qui sont souvent perçus comme perturbants font partie de la normalité pour ces enfants et adolescents. Il en résulte souvent des interprétations inexactes du comportement et des diagnostics erronés comme par ex. le syndrome d'Asperger, des troubles affectifs ou des troubles obsessionnels.

La cause véritable n'est alors pas abordée, entraînant l'escalade. Et par voie de conséquence, la prescription d'autres méthodes thérapeutiques non adaptées ou d'autres médicaments.

Qu'il s'agissait d'une erreur de diagnostic ne se révèle qu'à partir du moment où ces symptômes disparaissent chez l'enfant dès qu'il ne souffre plus de sous-stimulation scolaire.

#### 4.5. La situation actuelle

Les mesures actuelles de soutien à la douance et aux élèves talentueux – qui ne sont toujours pas proposées dans toutes les écoles – constituent certes une initiative importante et louable. Pour les élèves présentant un HPI, elles ne sont toutefois pas suffisamment adaptées : tant au niveau des heures (généralement 2 heures par semaine) que du défi intellectuel. Ce soutien est souvent destiné à tous les élèves affichant de très bonnes notes scolaires. Souvent, il n'est accordé qu'à partir d'une moyenne de 5,0. Or, les élèves présentant un HPI n'ont pas toujours les meilleures notes, et d'ailleurs, il n'est pas rare qu'ils aient des notes entre 4 et 5. L'intelligence et les notes scolaires ne sont donc que rarement corrélées. Il est parfois possible de fréquenter un cours « Pull-Out », souvent une demi-journée par semaine ; mais, il faut généralement présenter un QI supérieur à 130 pour pouvoir en bénéficier. Or, les cantons appliquent

ce critère avec plus ou moins de souplesse, cela signifie qu'un soutien est parfois possible, même indépendamment de ce seuil de 130.

Enfin, l'accès à ces deux solutions est souvent limité dans le temps, pendant un semestre ou une année. Il est parfois possible de passer directement en classe supérieure, mais ce n'est pas toujours vraiment bénéfique. La plupart du temps, après deux, trois mois, l'élève se retrouve de nouveau dans une situation de sous-stimulation. Or, terminer sa scolarité un an plus tôt peut constituer un soulagement et un enfant peut ainsi se rendre compte qu'il est capable de suivre le même enseignement que des camarades plus matures.

D'ailleurs, la différenciation interne qui consiste à confier des tâches plus difficiles aux élèves présentant un HPI ne saurait suffire : ces derniers ont régulièrement besoin d'un interlocuteur et d'un groupe d'apprentissage homogène, comme tous les autres élèves

Enfin, il existe aussi le concept le concept « Compacting et Enrichment » : les élèves particulièrement intelligents ne doivent pas faire tous les exercices, mais seulement deux, trois. Ils peuvent ainsi démontrer qu'ils maîtrisent effectivement la thématique. Ils peuvent ensuite se concentrer sur un approfondissement du contenu. Ce concept est encore très méconnu ou n'est pas utilisé en raison des efforts que cela suppose. Les enfants et adolescents présentant un HPI doivent généralement réaliser tous les exercices et devoirs chez eux, même si ce n'est pas nécessaire dans leur cas. Les conflits autour des devoirs à la maison font souvent partie du quotidien pour les parents d'enfants et d'adolescents présentant un HPI.





## 5. Propositions de solution

### 5.1. Dispense et cours spéciaux

Dans les matières telles que le sport, la musique et les arts plastiques, dispenser les élèves de l'enseignement ordinaire pour qu'ils assistent à des unités de formation et d'exercices spéciaux a fait ses preuves. Même les élèves souffrant de difficultés bénéficient – en tous cas en partie – d'un enseignement adapté à leurs besoins.

Si l'on considère à présent la situation d'élèves présentant un HPI, il s'avère clairement qu'ils requièrent eux aussi temporairement une dispense pour bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins.

Les études attestent que les élèves présentant un HPI nécessitent une certaine séparation pour un apprentissage et travail en groupes homogènes. Trois à quatre demi-journées de dispense pour des cours spéciaux permettent déjà de réaliser de grandes avancées. Et dès que ces élèves ont compris le contenu transmis dans l'enseignement ordinaire, ils peuvent s'atteler aux tâches des cours spéciaux.

### 5.2. Organisation

Les écoles ne devraient pas être seules à organiser ces cours. Elles peuvent trouver assistance auprès d'associations et de particuliers spécialisés et une coopération serait certainement utile et pertinente.

### 5.3. Financement

A l'instar du soutien apporté aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, les cantons se doivent d'apporter une contribution adaptée.

Les départements cantonaux de l'instruction publique vont élaborer les mesures de mise en œuvre de manière fédéraliste, en partant de la situation de départ respective dans chaque canton. Les mesures de mise en œuvre seront alors assujetties au processus politique via les parlements cantonaux. Les écoles et les organes responsables doivent bien sûr être intégrés dans ce processus. Selon le modèle en vigueur dans les différents

cantons, le financement des mesures de mise en œuvre, y compris le déploiement, sont répartis entre canton et école/organe responsable.

Lorsqu'il est possible d'assurer un soutien (y compris le financement) d'élèves talentueux dans certains domaines et pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, cela doit aussi être possible pour des élèves présentant un HPI. Tout autre cas de figure relève manifestement d'une iniquité en matière d'éducation.

Par ailleurs, l'encadrement en bonne et due forme des élèves présentant un HPI permettrait d'économiser beaucoup d'argent dans le domaine de la santé.

### 5.4. Formation initiale (et formation continue) pour spécialistes

Pour réduire les erreurs d'interprétations, diagnostics erronés et mesures inadaptées, il est indispensable d'intégrer dans la formation initiale et continue des spécialistes les connaissances portant sur le HPI, la sous-stimulation scolaire, les répercussions potentielles et la délimitation par rapport à d'autres problèmes.

Les psychologues (scolaires), pédiatres, pédopsychiatres, mais aussi des travailleurs qualifiés en milieu scolaire tels que le corps enseignant, les pédagogues thérapeutes, les assistants sociaux et les chefs d'établissement seraient concernés par cette formation.

## 6. Objections et arguments

**Objection :** « Ils sont déjà tellement intelligents, ils n'ont pas besoin d'être stimulés en plus ».

Le terme « stimuler » peut prêter à confusion. Il ne s'agit pas de rendre ces enfants et adolescents « encore plus intelligents », mais bien plus de leur proposer un enseignement qui leur convient, du moins temporairement. Dans le cas contraire, cela peut entraîner des symptômes graves, des sous-performances et compromettre l'avenir professionnel de ces élèves et également entraîner des coûts élevés pour le système.

**Objection :** « Il n'y a que très peu d'élèves présentant un HPI ».

Le taux de 5 % semble bien faible. En chiffres absolus, la Suisse compte quelque 47.000 élèves présentant un HPI.

**Objection :** « Il s'agit des enfants de familles aisées et de personnes éduquées qui ont donc assez d'argent pour encourager leurs enfants ».

Les enfants et adolescents présentant un HPI se retrouvent dans toutes les couches sociales. Et les familles moins bien loties financièrement ne peuvent pas payer d'écoles privées à leur enfant.

**Objection :** « Le manque d'enseignants sera aggravé et il y aura encore plus de travail pour le corps enseignant ».

Au contraire : les cours spéciaux ne doivent pas impérativement être réalisés par le corps enseignant. Voilà belle lurette que les organisations privées enregistrent d'excellents résultats en confiant les cours à des étudiants de semestres plus avancés ou à des personnes venant d'autres horizons professionnels, familiarisés avec la thématique du HPI et des répercussions potentielles de la sous-stimulation scolaire.

Les responsables de cours requièrent de l'expérience et des connaissances au sujet des besoins en termes d'apprentissage et de travail d'élèves présentant un HPI. Par ailleurs, un soutien peut prendre la forme d'informations et, selon le cas, d'un accompagnement pendant un certain temps par des spécialistes expérimentés.

Les enseignants sont soulagés lorsque ces élèves ne participent pas aux cours ordinaires pendant quelques demi-journées par semaine et peuvent ainsi consacrer plus de temps et d'énergie au reste de la classe.

## 7. Conclusion

Il est de notre devoir de mieux soutenir, pendant leur scolarité, ces personnes dotées d'une capacité élevée de pensée créative en réseau pour qu'elles puissent vraiment réaliser leur potentiel. Car ce sont justement des personnes avec ces capacités qui peuvent apporter une contribution considérable à la résolution des problèmes aigus qui se posent au niveau de la société, de l'environnement, de l'économie et des sciences.

Comme l'écrit Monique de Kermadec, elles pourraient « inciter toute la société à quitter les sentiers battus et à considérer de vieux problèmes sous un nouvel angle. Continuer à les négliger revient à accepter que certaines œuvres d'art ne seront pas créées, que certaines difficultés ne seront jamais surmontées, que certaines inventions ne verront jamais le jour. »

Oui, un tel soutien requiert du temps et de l'argent. Mais si nous ne nous y attelons pas, nous renonçons en même temps à beaucoup d'améliorations dans notre société que ces personnes avec leur potentiel cognitif élevé, leur sensibilité et leur grande créativité peuvent contribuer à apporter.





# Références bibliographiques

Julia Böhm:

**„Motivationsschwierigkeiten im Schulunterricht. Das Schicksal einiger Hochbegabter unter Einbeziehung des Phänomens ‚Underachievement‘**

Bachelor + Master Publishing, 2013

Claude-Emmanuelle Centlivres Challet:

**„Introduction: Pourquoi faut-il agir‘**

in: Revue Economique et Sociale, volume 74

Décembre 2016

Karin Fischer-Brehm:

**„Die Reaktionen hochbegabter Kinder auf Passungsschwierigkeiten in der Schule‘**

in: Thilo Fitzner/ Werner Stark (Hrsg.): ‚Genial, gestört, gelangweilt? ADHS, Schule und Hochbegabung‘

Beltz 2004, S.206 – 218

Anne und Thomas Eckerle:

**„Ursachen für misslingende Schulkarrieren von hochbegabten Kindern‘** (2005)

[www.hochbegabtenhilfe.de](http://www.hochbegabtenhilfe.de)

Silvia Greiten:

**„Hochbegabte Underachiever. Perspektiven und Fallstudien im schulischen Kontext‘**

LIT 2013

Annette Heinbokel:

**„Hochbegabte. Erkennen, Probleme, Lösungswege‘**

LIT 2011

Joelle Huser:

**„Lichtblick für helle Köpfe‘**

Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, 7. Auflage 2018

Claudia Jankech:

**„Quels écueils sur la route des enfants et des adolescents à haut potentiel intellectuel (HPI)?‘**

in: Revue Economique et Sociale, volume 74

Décembre 2016

Monique de Kermadec:

**„Le surdoué: a-t-il tout pour lui?‘**

in: Revue Economique et Sociale, volume 74

Décembre 2016

Bianca Lehner:

**„Zwischen Hochbegabung und ADHS. Wie kommt es zu Fehldiagnosen und wie können sie vermieden werden?‘**

Grin 2012

Olivier Revol, Roberta Poulin:

**„Les enfants à haut potentiel intellectuel‘**

in: Revue Economique et Sociale, volume 74

Décembre 2016

James Webb et al:

**„Doppeldiagnosen und Fehldiagnosen bei Hochbegabung‘**

Huber 2015

Elisabeth Zollinger:

**„Tabuthema Hochbegabung und das Leid unterfordertes Kinder‘**

Schweizerisches Institut für Hochbegabung, 2017

**Vous trouverez d'autres références bibliographiques consacrées à la thématique sur notre site Web.**

Nous nous réjouissons de votre soutien financier.  
Nous en dépendons pour couvrir les frais actuels et futurs.

**Chaque don nous aide, chaque contribution est la bienvenue.**

Vous pouvez effectuer vos dons de manière traditionnelle par virement bancaire :

**Propriétaire : Verein für Bildungsgerechtigkeit**

**Banque : Raiffeisenbank Wil SG**

**IBAN : CH64 8080 8001 7209 8498 0**

Vous avez également la possibilité de faire un don par carte de crédit / Paypal sur notre site Web  
Un grand merci pour votre soutien.

Les membres du comité d'initiative (y compris le groupe de travail) travaillent à titre gratuit.  
Nous serions ravis que vous deveniez membre de notre association. La cotisation annuelle s'élève à Fr. 40.-

**Verein für Bildungsgerechtigkeit**

Glärnischstrasse 13

CH-9500 Wil SG

Tél. +41 71 923 90 46

[info@bildungsgerechtigkeit.ch](mailto:info@bildungsgerechtigkeit.ch)

[education-equitable.ch](http://education-equitable.ch)